



# TUNISIE

*Réunion de haut niveau pour la commémoration du  
10ème Anniversaire de la Déclaration et du Plan  
d'Action de Durban*

*Déclaration de la Tunisie*

*Par*

*Monsieur Mohamed Mouldi Kéfi*

*Ministre des Affaires Etrangères de la République  
Tunisienne*

New York, 22 Septembre 2011

Vérifier à la lecture

**Mesdames, Messieurs,**

Il me plait tout d'abord d'exprimer mon honneur et ma fierté de représenter la nouvelle Tunisie à cette journée de commémoration du dixième anniversaire de la Déclaration et du Plan d'action de Durban. Il s'agit pour nous de dresser un état des lieux et d'identifier les voies et moyens d'améliorer davantage la situation.

**Monsieur le président,**

A cette occasion solennelle combien chargée de symboles, permettez-moi de commencer par une question : 10 ans après le Sommet de Durban, 10 ans après l'adoption de la Déclaration finale et de son Plan d'action, serions nous en mesure d'affirmer que le racisme et toute autre forme de discrimination ou d'intolérance ont significativement reculé? Pourrions-nous assurer que l'action internationale a été, réellement, à la mesure des défis à relever et à la hauteur des objectifs que le Sommet de Durban nous a assignés? A certains égards, le bilan est loin d'être fécond.

A nos yeux, une question s'impose d'elle-même : Comment expliquer que malgré la multiplication de mécanismes et processus contre la discrimination, l'exclusion et le racisme, ces fléaux restent pratiquement irréductibles?

Il est incontestable que des progrès ont été réalisés, mais ces avancées ne sont pas proportionnellement partagées entre les espaces géographiques, les catégories sociales et les groupements culturels, dans la mesure où, malheureusement, les causes profondes de la discrimination et de la marginalisation ; comme les différentes formes de pauvreté, les disparités, les inégalités, les conflits, le repli sur soi, le rejet de l'autre, n'en restent pas moins patentes, continuant à nourrir les réflexes d'exclusion et de racisme aussi bien entre les groupes que les individus.

En effet, la marginalisation, l'exclusion et la pauvreté génèrent les sentiments d'injustice et de désespoir, et par conséquent une tendance à l'incompréhension, au rejet et à la radicalisation, et par là, à la réaction extrémiste.

La Tunisie est persuadée que la lutte contre discrimination et le racisme dépasse les propres capacités d'un État pris individuellement ou de toute organisation internationale, et que le problème de rejet et d'incompréhension est mondial et, à ce titre, le défi ne peut être relevé que collectivement, à la faveur d'une communauté d'approche et d'action dont l'éducation et la culture constituent le pivot.

**Monsieur le président,**

La Tunisie est d'autant plus heureuse d'assister à cette rencontre, qu'elle s'est affranchie récemment, en janvier de cette année, grâce à la détermination de ses jeunes ; hommes et femmes, d'un régime despotique qui nous a légué des injustices sociales et des disparités régionales, propres à faire le lit de l'extrémisme, et dont ont pâti plusieurs générations.

Le peuple tunisien a désormais retrouvé sa fierté, sa dignité et sa liberté et se projette dans un avenir plus compatible avec ses priorités et ses aspirations. Le gouvernement provisoire se déploie sur divers fronts pour mener à bon port le processus de démocratisation et de stabilisation économique, en faveur d'une Tunisie tournée vers l'avenir.

Au lendemain de la révolution, le Gouvernement tunisien de transition a annoncé la ratification des plus importantes conventions internationales sur les droits de l'homme. Il a déjà ratifié au mois de Mai 2011 le statut de Rome relatif à la cours pénale internationale, le protocole facultatif à la convention des Nations Unies contre la torture, la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ainsi que le protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il a également levé toutes les réserves sur CEDAW permettant ainsi à la femme tunisienne, qui dispose déjà d'un statut cité en modèle, de renforcer ses acquis et de jouir d'une concrète parité dans la vie politique et économique.

**Monsieur le président,**

Mon pays estime que la célébration, aujourd'hui, du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, nous offre la possibilité de donner des perspectives opérationnelles aux engagements contractés dans ce cadre et, en outre, de mettre l'accent sur le bannissement des sentiments d'injustice entre les peuples et la libération des peuples encore sous occupation, au premier rang desquels, le peuple palestinien. Nous pensons, comme nombreux ici présents, que si la question palestinienne était éludée et si la situation n'était pas définitivement réglée, sur la base de la légalité internationale, la politique de « deux poids, deux mesures » continue de nourrir les foyers d'instabilité de la région et d'exacerber la polarisation interculturelle.

**Je vous remercie de votre attention**